

DEMANDE DE DELIVRANCE DE DIPLOME

IDENTITE DU DIPLOME

Numéro étudiant :

Nom patronymique (de naissance):

Nom marital:

Prénom(s):

Date de naissance: / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

N° téléphone :

E-mail :

Commentaires :

DIPLOME(S) DEMANDE(S)

Intitulé du diplôme (précisez)	Composante dans laquelle vous avez obtenu votre diplôme? (ex: UFR médecine, UFR Droit...)	Année d'obtention du diplôme	Type de demande	
			1ère demande	Duplicata
DUT :				
Licence:				
Licence professionnelle:				
Diplôme d'ingénieur :				
Maitrise (M1) :				
Master (M2) :				
Diplôme de santé :				
DU/DIU :				
Autre diplôme:				

Date :

Signature du diplômé :

PROCEDURE DE DEMANDE ET DE RETRAIT DES DIPLOMES

Selon la composante (faculté, UFR, Institut, département) dans laquelle vous avez obtenu votre diplôme la procédure de demande et de retrait est différente.

Procédure de demande selon la composante :

Composantes concernées	Procédure
<p>Faculté de Droit et d'Economie Gestion Faculté des Sciences Humaines et Sociales UFR STAPS UFR Mathématiques Informatique UFR des Sciences Fondamentales et Biomédicales UFR d'Odontologie (fusionnée) UFR de Pharmacie IUT de Paris - Rives de Seine Institut de Psychologie UFR de médecine (fusionnée) PAREO Frontières du Vivant UFR Langues et civilisation de l'Asie orientale (LCAO)</p> <p>Adresse des composantes accessibles sur le site de l'Université : https://u-paris.fr/les-facultes/</p>	<p>Demandes de diplômes (1^{ère} demande de diplôme) : Les diplômes sont disponibles auprès du service scolarité de la composante. Vous pouvez adresser par ailleurs le formulaire de demande de diplôme à votre scolarité. Pour plus d'informations concernant le retrait, veuillez contacter la scolarité concernée.</p> <p>Demandes de duplicatas de diplômes : Renseignez le formulaire et joignez les pièces demandées puis envoyez le dossier à la scolarité concernée.</p> <hr/> <p>Pièces à joindre obligatoirement au formulaire de demande :</p> <ul style="list-style-type: none">- Copie de votre pièce d'identité ou passeport- Si le demandeur n'est pas le diplômé : joindre une procuration écrite du diplômé autorisant le demandeur à retirer le diplôme + de la copie de la pièce d'identité du demandeur <p>Si vous souhaitez recevoir le diplôme, transmettez selon votre situation en fonction de votre localisation :</p> <p>➤ Envoi des diplômes en France</p> <ul style="list-style-type: none">- Une enveloppe cartonnée au format 23cm x 32 cm libellée à l'adresse où vous souhaitez recevoir le diplôme- Un formulaire de recommandé avec accusé de réception- Un timbre correspondant au tarif d'envoi en recommandé (100g/diplôme) <p>Pour plus d'informations sur les tarifs postaux : https://www.laposte.fr/tarif-lettre-recommandee</p> <p>➤ Envoi des diplômes à l'étranger</p> <ul style="list-style-type: none">- Une enveloppe cartonnée au format 23cm x 32 cm libellée à l'adresse où vous souhaitez recevoir le diplôme- Un formulaire de recommandé international avec accusé de réception- Un timbre ou coupons réponses internationaux correspondant au tarif d'envoi en recommandé international (100g/diplôme) <p>Pour plus d'informations sur les tarifs postaux : https://www.laposte.fr/tarif-lettre-recommandee</p>

Composantes concernées	Procédure
<p>UFR Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) UFR Lettres, arts et cinéma (LAC) UFR Etudes interculturelles de langues appliquées (EILA) UFR Institut Humanités, Sciences et Sociétés (IHSS) Département Lettres et Sciences Humaines (LSH) UFR Etudes Anglophones UFR Linguistiques Ecole d'ingénieur Denis Diderot (EIDD) UFR Chimie UFR Informatique UFR Mathématiques UFR de Physique UFR Sciences du Vivant (SDV) IUT de Paris Pajol IPGP</p>	<p>Les demandes de diplômes doivent être réalisées auprès du Pôle Scolarité Générale en retournant le formulaire de demande de diplôme à l'adresse suivante :</p> <p>Université de Paris Pôle Scolarité Générale Equipe de gestion de la scolarité 12 rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris</p> <p>Si vous avez des questions vous pouvez contacter le Centre de Contact : https://u-paris.fr/centre-de-contact/</p> <p>Retrait des diplômes : Les diplômes sont envoyés par courrier recommandé à l'adresse indiquée dans le formulaire. Aucun retrait sur place n'est actuellement possible.</p> <hr/> <p>Pièces à joindre au formulaire de demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie de votre pièce d'identité ou passeport - Si le demandeur n'est pas le diplômé : joindre une procuration écrite du diplômé autorisant le demandeur à retirer le diplôme + de la copie de la pièce d'identité du demandeur <p>Auxquels vous devez joindre selon votre localisation :</p> <p>➤ Envoi des diplômes en France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une enveloppe cartonnée au format 23cm x 32 cm libellée à l'adresse où vous souhaitez recevoir le diplôme - Un formulaire de recommandé avec accusé de réception - Un timbre correspondant au tarif d'envoi en recommandé (100g/diplôme) <p>Pour plus d'informations sur les tarifs postaux : https://www.laposte.fr/tarif-lettre-recommandee</p> <p>➤ Envoi des diplômes à l'étranger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une enveloppe cartonnée au format 23cm x 32 cm libellée à l'adresse où vous souhaitez recevoir le diplôme - Un formulaire de recommandé international avec accusé de réception - Un timbre ou coupons réponses internationaux correspondant au tarif d'envoi en recommandé international (100g/diplôme) <p>Pour plus d'informations sur les tarifs postaux : https://www.laposte.fr/tarif-lettre-recommandee</p>